

**Demande d'interpellation de Mme la Députée Marion Lemesre adressée à M Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région bruxelloise, concernant l'avenir de Bruxellimage.**

Monsieur le Ministre-Président,

On dit que le cinéma est le 7e art. A Bruxelles, il semble surtout être la 7e roue du carrosse.

On considère pourtant depuis bien longtemps le cinéma comme une industrie, et une industrie qui marche, à ce jour plus personne ne conteste ce fait. Le cinéma belge, ça fonctionne. Côté artistique, il est un de nos ambassadeurs, il exporte une image de qualité de notre pays. Côté économique, le cinéma est un puissant vecteur d'emploi.

J'aimerais donc faire l'état de la question sur les investissements réalisés aujourd'hui par la Région bruxelloise pour développer son secteur audiovisuel à travers l'outil Bruxellimage.

En 2005, j'ai déposé une proposition d'ordonnance visant à créer et développer un fonds économique du secteur audiovisuel, spécifiquement dédié à la Région bruxelloise. Il ne s'agissait en aucun cas d'un système de subside, mais bien d'un fonds d'investissement.

Interrogé à ce sujet, votre prédécesseur avait en effet vanté le haut retour sur investissement du mécanisme de Bruxellimage, de l'ordre de 516% en 2011-2012. Ce que je vous demande à nouveau aujourd'hui ici ne relève donc a priori pas d'un investissement à perte.

En l'état actuel des choses, soyons lucides, Bruxellimage n'existe pas, il n'existe qu'à travers une ligne mixte Wallimage/Bruxellimage. Cela signifie concrètement que les sommes versées par ce fonds doivent être dépensées à 50% en Wallonie et à 50% à Bruxelles. C'est la seule porte d'entrée régionale que le Gouvernement ait consentie aux producteurs qui voudraient travailler à Bruxelles.

Pensez-vous, Monsieur le Ministre-Président, que Bruxelles ne dispose pas d'assez d'atouts pour mériter aujourd'hui son indépendance ? Dans cette configuration des rapports de forces économiques, la Région bruxelloise a-t-elle développé une vision stratégique pour son secteur audiovisuel en termes d'identification, d'autonomie de décision ou encore d'attractivité ?

Au moment où ce rattachement a été décidé, il avait été avancé que ce système mixte permettrait de réaliser des économies d'échelle. C'est effectivement vrai dans le cadre d'un investissement minimum d'un million d'euro mais ce montant est ridiculement faible au regard du potentiel qu'il représente en matière d'emploi et de City marketing.

Ne nous voilons pas la face, les producteurs vont là où on leur propose les fonds les plus attractifs. Le million d'investissement bruxellois ne pèse rien face aux 4,5 millions wallons et aux 5 millions flamands. Il est impératif de doter Bruxelles d'un fonds équivalent pour lui assurer dans le domaine une position compétitive.

Car si la compétition est rude entre pays européens, elle l'est aussi en Belgique entre les régions elles-mêmes. Le système fédéral du Tax shelter est indispensable au secteur, puisqu'il n'assure pas moins de 33% des ressources financières disponibles. Mais à ce dispositif se greffent les aides régionales, conditionnées à la présence d'un siège dans la région où l'aide est sollicitée.

Résultat : les entreprises belges du secteur dépensent leurs ressources à multiplier leurs sièges pour être éligibles aux aides régionales. Le développement du pôle audiovisuel liégeois en est la preuve. Massivement subventionné, il a étoffé son attractivité en ponctionnant les savoirs-faire des

techniciens bruxellois. Ce constat est relayé par les professionnels du secteur qui délocalisent leurs activités alors qu'ils pourraient sans problème les pratiquer à Bruxelles où les infrastructures nécessaires existent et où le personnel qualifié est disponible.

Notre région est très accessible au niveau international, où elle jouit d'ailleurs d'une image très positive. Dans le même temps, elle dispose de nombreux talents techniques et artistiques. Je pense que les conditions du succès de l'audiovisuel à Bruxelles sont à notre portée et que nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins : c'est une opportunité de visibilité et de revalorisation de l'image de Bruxelles que nous ne pouvons pas laisser passer.

Dans ce contexte, j'aimerais, Monsieur le Ministre-Président, vous poser les questions suivantes :

- Vu les preuves apportées de la rentabilité de la ligne mixte Wallimage/Bruxellimage, la possibilité de l'autonomie de la ligne Bruxellimage est-elle envisagée ?
- Afin de créer une dynamique profitable au secteur, avez-vous analysé, à l'instar de la ligne « Wallimage entreprise », l'opportunité de créer la ligne « Bruxellimage entreprise » ?
- Afin d'unifier la communication liée à l'attractivité de la Région bruxelloise, avez-vous envisagé de regrouper sous une même plateforme les différents opérateurs qui assurent aujourd'hui partiellement, et de manière plutôt indépendante, cette communication de City marketing et d'appoint technique et administratif aux entreprises (par exemple « Cinéma made in Brussels » et « Brussels Film Office ») ?
- Enfin, dans le but de créer un pôle technique compétitif de pointe en matière audiovisuelle en Région bruxelloise, avez-vous envisagé la possibilité de réinvestir les studios 6 et 4, par exemple, pour que Bruxelles dispose de studios de tournage de dimensions professionnelles ?

Je vous remercie pour vos réponses.